

Avis aux riverains de l'avenue Gisseleire Versé Rue Armand de Neuter & l'avenue Ervariste de Meersman

Madame, Monsieur,

Le Collège des Bourgmestre et Echevins tient à vous informer de la modification du plan de circulation dans votre avenue/rue.

En effet, le programme d'action du Plan Communal de Mobilité (PCM), consultable via www.1082berchem.brussels rubrique mobilité, prévoit pour certaines artères de la commune jugées trop étroites **une mise en sens unique de la voirie** et ce, afin d'éliminer les problèmes de croisement de véhicules et ainsi faciliter et sécuriser les conditions de circulation et de stationnement. Ce dispositif visera également une réduction du trafic de transit dans votre quartier.

De nouveaux panneaux seront installés et l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions est prévue après les vacances de Pâques, à savoir à partir du vendredi 15 avril 2016.

Soyez donc attentifs à l'instauration de ces nouvelles règles du code de la route ! Le nouveau plan de circulation peut également être consulté sur notre site web (adresse ci-dessus).

Attention, pour l'avenue Gisseleire Versé, une inversion du sens unique actuel (entre l'avenue E. De Meersman et la chaussée de Gand) est prévue.

Ces modifications sont effectuées à titre de test. Une évaluation sera faite d'ici la fin de l'année avec consultation des habitants des quartiers concernés. A la suite de celle-ci, les mesures seront soit maintenues, soit adaptées.

Vos remarques éventuelles peuvent être envoyées à l'adresse info@1082berchem.irisnet.be.

Berchem-Sainte-Agathe le 25/03/2016

Par ordonnance:

Le Secrétaire communal,

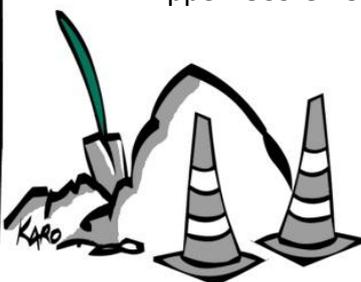
L'Echevin de la Mobilité

Le Bourgmestre,

Philippe ROSSIGNOL

Vincent RIGA

Joël RIGUELLE



Contact : P. MOREAU 02/464.04.74
info@1082berchem.irisnet.be